

ACTUALITÉ	CULTURE	FAMILLE	ETHIQUE	SOLIDARITÉ	RELIGION	URBI ET ORBI
-----------	---------	---------	---------	------------	----------	--------------

France | Europe | Afrique | Monde | Economie & Entreprises | Sport

Vidéos | Blogs | Rss | Ebook

Archives > 2013-12-17

Un « panel citoyen » propose de légaliser le suicide assisté. ENTRETIEN. « Parler d'exception d'euthanasie est une illusion ». P. Brice de Malherbe Codirecteur du département « éthique biomédicale » du Collège des Bernardins à Paris (1)

Prêtre du diocèse de Paris et spécialiste des questions de bioéthique, le P. de Malherbe souligne le manque de cohérence de l'avis sur la fin de vie.

17/12/13 - 00 H 00

Que retenez-vous de cet avis?

P. Brice de Malherbe: Plusieurs choses me frappent. Premièrement, il comporte des aspects positifs, comme la nécessité, déjà soulignée dans le passé par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) ou le rapport Sicard, de mener une réflexion sur la mort, la souffrance et la douleur, au-delà de certains faits divers médiatisés. Les auteurs évoquent aussi l'indispensable articulation entre les dimensions palliatives et curatives de la prise en charge des patients, mais aussi la formation des soignants et l'information des générations concernant la mort. Enfin, il faut se féliciter que le texte relève que la fin de vie est une phase de la vie.

En revanche, je note un vrai problème de cohérence. Comment peut-on affirmer qu'il faut à la fois former des médecins aux soins palliatifs et exiger d'eux des gestes provoquant délibérément la mort du patient? De même, est-il possible de dire que nul ne peut disposer de la vie d'autrui sans son consentement, et en même temps proposer une exception d'euthanasie lorsqu'il est impossible de recueillir le consentement direct du patient? Ce sont là deux graves incohérences. Je ne suis pas sûr que cet avis nous aide à clarifier le débat.

Pourquoi ne pas accepter l'exception d'euthanasie?

P. B. M.: Euthanasier sans consentement revient à commettre un meurtre. Or, comme le soulignait le rapport de Didier Sicard, l'euthanasie développe sa propre dynamique. Autrement dit, elle résiste à tout contrôle efficace et tend à s'élargir. Par conséquent, ouvrir l'euthanasie reviendrait à l'ouvrir de manière large. On le voit en Belgique, où le Sénat vient d'adopter la possibilité d'euthanasier des mineurs sous certaines conditions. Parler d'exception d'euthanasie est une illusion. Soit l'euthanasie n'est pas conforme au respect réel des patients, et on en reste là; soit on veut l'autoriser, et l'on sort un jour ou l'autre du régime d'exception.

L'avis ne brouille-t-il pas les définitions de l'euthanasie et du suicide assisté?

P. B. M.: De fait, le texte introduit un certain flou. Cette confusion nous avait amenés, dans le cadre d'une étude sur la fin de vie, à adopter une définition claire de l'euthanasie. Elle est d'ailleurs reprise par une partie des citoyens qui ont élaboré l'avis: il s'agit de l'acte délibéré d'un tiers entraînant la mort d'un malade. Mais les auteurs du rapport semblent hésiter entre plusieurs définitions.

Cette confusion est-elle révélatrice de celle qui traverse la société sur ce sujet?

P. B. M.: Nous sommes tous traversés par une ambivalence. Face à la mort, nous sommes à la fois en proie à la résignation et à la révolte. C'est pourquoi il est important d'observer la plus grande prudence quant à l'accompagnement de la fin de la vie, particulièrement chez les personnes confrontées directement à la mort. Si nous faisons confiance aux ressources des soignants qui s'appuient sur une anthropologie unifiée, c'est-à-dire prenant en compte toutes les dimensions de la personne humaine, et sur une éthique du lien social, nous continuerons à progresser dans la prise en charge de la fin de vie. Mais toute législation autorisant un acte permettant délibérément la mort, qu'il soit sur demande ou non, représenterait un couperet mettant fin aux efforts des soignants pour améliorer le soin des patients en fin de vie.

(1) Auteur, avec le philosophe Dominique Folscheid, de *Fin de vie: penser les enjeux, soigner les personnes*. Éditions Parole et silence, 82 p., 10 €.

BESMOND DE SENNEVILLE Loup

17/12/13 - 00 H 00